

# GRAND CONSEIL

Question Pierre-André Grandgirard et Nicolas Lauper

2014-CE-144

Agriculture fribourgeoise: où vas-tu?

DIAF

27.06.2014

---

L'agriculture fribourgeoise a toujours pu s'enorgueillir d'occuper une place de leader dans bon nombre de domaines tels l'élevage et la production laitière, la production de viande bovine et de volaille, les grandes cultures et la production de semences ainsi que le tabac et les cultures maraîchères pour ne citer que quelques exemples. Ce dynamisme du secteur primaire a favorisé l'implantation de nombreuses structures para-agricoles (industries agro-alimentaires -lait, viande, chocolat, céréales-, station de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux, Institut agricole de Grangeneuve), autant de fleurons de l'économie fribourgeoise. Il n'est pas prétentieux d'affirmer que nous possédons les terres les plus fertiles, les prairies les plus vertes, les meilleurs fromages AOP et le chocolat le plus délicat.

Cependant, dans ce ciel apparemment sans nuage, les paysans de ce canton se font du souci ! L'entrée en vigueur de la politique agricole 2014-2017, la pression toujours plus forte des marchés, l'ouverture de la ligne blanche dans le secteur laitier, l'endoctrinement à l'agriculture biologique, entre autres, risquent de mettre rapidement à mal tout un secteur économique prépondérant de notre canton. Simultanément à ces soucis productivistes, notre agriculture cantonale a vu ses organes dirigeants renouvelés de manière très soutenue, provoquant instabilité, incertitude et démotivation bien perceptibles par de nombreuses familles paysannes inquiètes de leur quotidien futur.

Au grand regret de beaucoup d'entre nous, notre Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG) a lui aussi perdu de son rayonnement et ne surfe plus sur la vague du succès ! Par manque de vision stratégique, il tend à se noyer dans d'interminables réorganisations nécessitant l'engagement d'un coordinateur de projets.

Ce contexte préoccupant nous amène à poser les questions suivantes au Conseil d'Etat que nous remercions pour ses réponses:

1. Le rapport quadriennal, prévu par la loi sur l'agriculture, dresse un précieux état des lieux de l'agriculture fribourgeoise. Quand le deuxième rapport quadriennal, devant suivre son prédécesseur de 2009, va-t-il paraître ?
2. Les emplois liés aux secteurs secondaires et tertiaires induits par la production agricole fribourgeoise ne peuvent exister sans une production de proximité durable en quantité et en qualité. Le virage écologique et biologique à 180° de notre agriculture ne va-t-il pas mettre en péril un pan entier de notre économie ?
3. Avec son Institut agricole, l'agriculture fribourgeoise possède depuis plusieurs décennies le leadership dans de nombreux domaines (production, productivité, recherche, conseil, formation, pour ne citer que quelques

exemples). Force est de constater que ces dernières années, cette position de leader s'est étiolée. Le manque de vision stratégique, les difficultés de communication entre les différents acteurs, l'instabilité grandissante, les lourdeurs administratives imposées au personnel ont raison de la motivation de certains collaborateurs qui s'en vont vers de l'herbe plus tendre ou songent sérieusement à le faire ! Autres conséquences de ce climat délétère, la confiance en notre école diminue et le nombre d'apprentis hors canton flanche laissant libre bon nombre d'exploitations formatrices. Que souhaite entreprendre le Conseil d'Etat pour ramener le calme et la sérénité ?

4. L'agriculture productrice souhaite relever le défi de nourrir qualitativement et quantitativement une population en croissance exponentielle. La DIAF et l'IAG, au service des agriculteurs de ce canton, partagent-ils cette vision de la base paysanne ?
5. Quels motifs et arguments ont-ils prévalu à l'engagement d'un "coordinateur de projets" ? Le besoin était-il avéré ?
6. Quel est le coût prévu de ce mandat "coordinateur de projets" et sur quelle position des comptes sera-t-il prélevé ?

(Sig.) Pierre-André Grandgirard, député  
Nicolas Lauper, député  
et 7 cosignataires